

Égalité femmes et hommes: feuille de route 2006-2010

2006/2132(INI) - 23/04/2007 - Document de suivi

Établi moins d'un an après le lancement de la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le programme de travail 2007 présente les principales réalisations de 2006 et actions prévues en 2007 pour les six domaines prioritaires, à savoir : i) une indépendance économique égale pour les femmes et les hommes ; ii) la conciliation du travail, de la vie privée et familiale ; iii) une participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité à la prise de décision ; iv) l'éradication de la violence liée au sexe et de la traite des êtres humains ; v) l'élimination des stéréotypes liés au genre dans la société ; vi) la promotion de l'égalité entre les sexes en dehors de l'Union.

Selon le document de travail présenté par la Commission, l'adoption de la feuille de route a donné un élan et un cadre stratégique à la réalisation des actions de la Commission en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. La plupart des actions prévues ont été lancées en 2006. Le pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes confirme l'engagement des États membres vis-à-vis des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes.

Des progrès ont été réalisés pour intégrer l'égalité dans les politiques de l'Union, la stratégie de Lisbonne et les méthodes ouvertes de coordination. L'égalité entre les femmes et les hommes a été reconnue comme contribuant à relever le défi démographique grâce notamment aux politiques de conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée, sur lesquelles les partenaires sociaux européens ont été consultés.

Des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne l'intégration de la dimension de genre dans les politiques et les nouveaux programmes couverts par les perspectives financières 2007-2013. De même, dans le domaine de la justice, des libertés et de la sécurité, les progrès réalisés dans la connaissance du phénomène sont un atout pour le développement des actions futures. Dans le cadre du partenariat euro méditerranéen, l'adoption des conclusions ministérielles et du cadre d'action renforçant le rôle des femmes dans la société méditerranéenne est un engagement politique important. Enfin, le règlement portant sur l'Institut européen de l'égalité entre les femmes et les hommes a été adopté en 2006.

En 2007, la Commission poursuivra les actions engagées et lancera les nouvelles actions prévues :

- la mise en place de l'Institut européen pour l'égalité sera une des priorités afin d'assurer les capacités d'analyse et de sensibilisation aux questions de genre ;
- le Pacte européen pour l'égalité des genres a mis en exergue plusieurs domaines de la stratégie pour la croissance et l'emploi, en particulier l'inégalité sur le marché de l'emploi, l'équilibre entre vie privée et professionnelle, qui devront faire l'objet d'un suivi ;
- la perspective de genre et l'égalité entre les hommes et les femmes seront pris en compte dans la mise en œuvre de la politique de cohésion dans ses programmes 2007-2013 cofinancés par les fonds structurels et dans les programmes FEADER et FEP ;
- les actions de la feuille de route seront soutenues par le programme « Progress », les programmes en matière d'éducation et de formation, le 7^{ème} programme-cadre de recherche, le programme pour l'innovation et la compétitivité, le programme Daphné III, le programme « Investir dans les individus » et le nouvel instrument pour la promotion des droits de l'homme et de la démocratie ;
- les questions de genre seront prises en compte dans la stratégie de l'UE pour le développement durable;

- l'action de la Commission sera aussi d'assurer l'intégration des objectifs d'égalité dans les accords avec les pays partenaires. Dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen la Commission, les États membres et les partenaires méditerranéens devront mettre en œuvre les engagements politiques pris ;
- l'année 2007 marque le 50^{ème} anniversaire du traité de Rome et de la politique communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Ce sera aussi l'Année de l'égalité des chances pour tous. Il convient de saisir ces opportunités pour donner de la visibilité et sensibiliser les citoyens à l'égalité entre les femmes et les hommes.